



10 mai 1984

TRENTE-SEPTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

COMMUNICATION DE LA DELEGATION DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

Lettre en date du 10 mai 1984 adressée par la délégation du Kampuchea démocratique
au Président de la Trente-Septième Assemblée mondiale de la Santé



Mission permanente du
Kampuchea démocratique
Genève

Genève, le 10 mai 1984

Monsieur le Président,

Me référant à la lettre du représentant permanent de l'Inde concernant la représentation du Kampuchea démocratique, lettre publiée dans le document daté du 10 mai 1984, référence A/37/INF.DOC./5, j'ai l'honneur de vous faire part du point de vue de la délégation du Gouvernement de Coalition du Kampuchea démocratique comme suit :

La Communauté internationale est déjà au fait de l'occupation vietnamienne au Kampuchea, qui remonte à décembre 1978, occupation dont le dessein manifeste est d'exterminer les Kampuchéens afin de s'emparer du territoire du Kampuchea et l'annexer dans la "Fédération indochinoise" sous contrôle vietnamien.

En prenant fait et cause avec les agresseurs et en adoptant une position contraire à celle de la Communauté internationale, le Gouvernement indien a ainsi délibérément enfreint les principes du Mouvement Non-Aligné qu'en sa qualité de Président en exercice, il est censé défendre. Par ailleurs, les derniers développements de la situation au Kampuchea même, où les troupes d'occupation sont acculées à une impasse et un enlèvement irrémédiables, auraient dû inciter le Gouvernement indien à adopter une attitude - sinon réaliste - du moins, plus prudente.

Il serait plutôt souhaitable que le Gouvernement indien joigne ses efforts à ceux de la Communauté internationale pour faire appliquer les résolutions pertinentes successives de l'ONU demandant le retrait total des troupes vietnamiennes du Kampuchea afin de laisser le peuple du Kampuchea décider lui-même de sa propre destinée.

Au nom de la délégation du Gouvernement de Coalition du Kampuchea démocratique à la Trente-Septième Assemblée mondiale de la Santé, je vous saurais gré de bien vouloir faire circuler cette lettre comme document officiel de l'Assemblée.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

(signé) Ngo Hac Team
Ambassadeur
Représentant permanent

S.E. M. le Professeur G. Soberón Acevedo
Président de la Trente-Septième Assemblée mondiale
de la Santé
Genève